



COVID 19

Communiqué de la CGT Naval Group

Naval Group, le 19 mars 2020

La CGT de Naval Group tient tout d'abord à exprimer son profond soutien à tous celles et ceux qui continuent leur travail en cette période de pandémie. Ils sont nombreux à devenir « indispensables » aujourd'hui, nous pensons à eux et continuerons de combattre ceux qui les ont trop longtemps ignorés.

Malheureusement, partout sur le territoire, des personnels continuent à aller au travail alors qu'ils devraient rester confinés, conformément aux injonctions des spécialistes de santé.

Naval Group ne fait malheureusement pas exception ! Malgré des engagements nationaux de la Direction Générale qui soigne sa communication, beaucoup de personnels Naval Group (aujourd'hui opportunément considérés indispensables !) sont contraints par leur hiérarchie de retourner sur des travaux qui n'ont aucun caractère d'urgence.

Se réfugiant derrière des injonctions du Ministère des Armées, Naval Group joue avec la santé de ses personnels et de leurs familles ! Ces agissements de mise en danger de la vie d'autrui, potentiellement délictuels et traduisibles au pénal, sont condamnables y compris devant les tribunaux. La Cgt saura s'en souvenir ...

S'il y a en effet des activités qui nécessitent la présence de certains personnels, et tout le monde le comprend, d'autres ne présentent aucun caractère d'urgence et c'est bien concernant ces activités que la situation est scandaleuse !

MISE EN SECURITE DES PERSONNELS :

La CGT demande à ce que la Direction fournisse rapidement la liste des activités qui ne peuvent être arrêtées et elle est prête à assumer son rôle sur ce sujet. Nous savons et défendons tous les jours le fait que nous avons des activités critiques et ne l'oublions pas en temps de crise !!

La CGT exige la mise en sécurité immédiate, sur le sol national mais également à l'étranger, des personnels (et de leurs familles !) non-concernés par des activités « sensibles », relevant notamment de la dissuasion et de la sûreté des sites et installation.

La CGT exige que la direction garantisse à tous les personnels le respect des « gestes barrières » individuels et collectifs. Cela doit être un préalable à toutes reprises d'activités, sans exceptions !

GARANTIES DES SITUATIONS ADMINISTRATIVES :

La CGT, avec l'ensemble des autres Organisations Syndicales, exigent le maintien total des rémunérations de tous les personnels.

Enfin, dans le management intermédiaire, certains responsables ont des comportements totalement scandaleux (menaces, chantages, non-respect des consignes de l'entreprise, etc.). La CGT demande l'arrêt immédiat de ses agissements.

Si la Direction n'arrive pas à se faire respecter, la CGT n'hésitera pas à prendre ses responsabilités, elle agira en conséquence et saura dénoncer, y compris publiquement, ceux qui mettent consciemment en danger la santé et la vie des personnels !